

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Lundi, 28 Juin 2021 09:00 GMT +00:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Les politiques nationales encouragent une production durable et une consommation d'aliments diversifiés, sains et nutritifs, accessibles à toutes les couches de la population au Burkina Faso
COORDONNATEUR	Coordonnateur : GUIRE ALASSANE , DGDR PRIMATURE; Co-organisateur : TRAORE SOULEYMANE , FAOBF; Dr SEDOGO MICHEL et DR NEYA TIGA, FACILITATEURS DES CONCERTATIONS
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/27829/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Burkina Faso

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

150

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0-18

35

19-30

97

31-50

16

51-65

2

66-80

0

80+

PARTICIPATION PAR SEXE

129 Homme

21 Femme

0 Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

25 agriculture/cultures

2 Pêche et aquaculture

12 Élevage

3 Agroforesterie

9 Environnement et écologie

5 Commerce

03 Éducation

10 Communication

5 Transformation des aliments

2 Commerce alimentaire, marchés

5 Industrie alimentaire

8 Services financiers

3 Soins de santé

6 nutrition

2 Gouvernement national ou local

Utilitaires

0 Industrie

50 Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

9 Petite / moyenne entreprise / artisan

5 Grande entreprise nationale

Société multinationale

17 Petit exploitant

6 Exploitant moyen

2 Grand exploitant

Organisation non gouvernementale locale

12 Organisation non gouvernementale internationale

Peuple autochtone

13 Science et université

Travailleurs et syndicats

Membre du Parlement

1 Autorités locales

17 Gouvernement et institution nationale

2 Communauté économique régionale

14 Nations Unies

0 Institution financière internationale

Fondation privée / Partenariat / Alliance

2 Groupe de consommateurs

50 Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

Afin de prendre en compte les principes qui régissent le Sommet, le Burkina Faso a intégré l'urgence d'initier des actions ultimes dans la vision de l'Agenda 2030. La Coordination des concertations a identifié toutes les parties prenantes des systèmes alimentaires à l'échelle du pays et les a conviées à cette concertation majeure pour leur implication et engagement dans ce processus complexe, multi acteurs. Cette première concertation a eu un portage politique élevé pour marquer l'engagement du pays vers la vision de l'agenda 2030. Les participants ont bénéficié de communications introductives sur les attentes du Sommet ainsi que les objectifs et les résultats attendus de la présente concertation.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

- Agir avec diligence : dès la désignation du Coordonnateur des concertations nationales ; les différentes concertations se sont déroulées sous son égide et ont abouti à la formulation de la Voie Nationale, qui prend en compte deux initiatives phares à savoir « assurer à chaque enfant en âge scolaire, au moins un repas équilibré par jour » et « produire un million de tonnes de riz par an ». Ces deux initiatives sont déjà en cours de mise en œuvre dans l'optique d'atteindre l'Agenda 2030. - S'engager pour le sommet : à travers des spots radios et télé, la coordination nationale des concertations a pu toucher un large public, ce qui a suscité un engagement massif des parties prenantes pour la préparation de la participation du Burkina Faso au Sommet. - L'inclusion de plusieurs parties prenantes : les parties prenantes viennent des structures de l'administration, des ONG et des PTF, des organisations de la société civile, et sont de catégories diverses : le secteur de l'agriculture, l'élevage, la pêche/aquaculture, l'apiculture, l'agroforesterie, l'éducation, la recherche scientifique, la communication, la transformation, le commerce, la santé, la nutrition, l'environnement, l'industrie, les financiers ; etc. Les parties prenantes ont été réparties en groupes de travail tout en tenant compte de leur secteur d'activités en lien avec les sujets de discussion. - Compléter le travail des autres : l'étude conjointe FAO UE CIRAD a été utilisée comme base pour faire l'état des lieux des Systèmes Alimentaires au Burkina Faso, et a guidé dans la formulation des thèmes des concertations. - Etre respectueux : le respect mutuel, la prise en compte de l'avis de tous sont promus avec également la considération des points non consensuels à l'issue des discussions

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

Néant

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

le thème central a été : "Les politiques nationales encouragent une production durable et une consommation d'aliments diversifiés, sains et nutritifs, accessibles à toutes les couches de la population au Burkina Faso"; puis décliné en 4 sous thème ci- après:

1-état des lieux des politiques nationales portant sur les Systèmes Alimentaires et leur état de mise en œuvre en vue d'identifier des leviers pour booster leurs impacts ;

2-les orientations stratégiques, politiques et de financements offrent les conditions nécessaires et indispensables de productions et transformation agro-sylvo pastorales, halieutiques et fauniques pour répondre aux besoins d'alimentation saine et nutritive, pour les générations actuelles et futures, notamment garantir l'accès à une alimentation saine et nutritive à tous.

3-les politiques nationales garantissent une accessibilité à une alimentation suffisante, diversifiée, saine et nutritive à toutes les populations, y compris les personnes vulnérables;

4-les politiques et dispositifs nationaux garantissent l'adoption de bonnes pratiques d'alimentation et de modes de vie sains par les consommateurs au Burkina Faso.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Finance | <input checked="" type="checkbox"/> Politique |
| <input type="checkbox"/> Innovation | <input type="checkbox"/> Données et preuves |
| <input type="checkbox"/> Droits de l'homme | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance |
| <input type="checkbox"/> L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | <input type="checkbox"/> Compromis |
| | <input type="checkbox"/> Environnement et climat |

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Au terme de cette première concertation, les textes et politiques régissant le système alimentaire du Burkina Faso ont été passés en revue. A l'issue des travaux les acteurs ont retenus entre autres les points d'intérêts ou d'engagements suivants :

- mise en application des exigences de la zone de libre-échange africaine dans la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques,
- la prise en compte de la vision des agendas 2030, 2063 dans la planification des interventions en lien avec les systèmes alimentaires ;
- la nécessité d'adopter et de promouvoir l'agro écologie pour une production plus durable, plus résiliente et respectueuse de l'environnement,
- l'urgence de développer les transports et infrastructures de stockage ;
- le renforcement du contrôle pour garantir la qualité des produits ;
- l'application rigoureuse des textes relatifs à la commercialisation des pesticides;
- l'élaboration d'une stratégie sur la consommation des produits locaux ; ce qui renforcera par ailleurs la consommation des produits nationaux.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION

- a) au titre du sous thème 1 (état des lieux des politiques nationales portant sur les Systèmes Alimentaires et leur état de mise en œuvre en vue d'identifier des leviers pour booster leurs impacts): l'application rigoureuse des textes réglementaires régissant les systèmes alimentaires, mise en application des exigences de la zone de libre-échange africaine dans la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ; ainsi que la prise en compte des différents agendas (agenda 2030 et agenda 2063) dans la planification;
- b) au titre du sous thème 2 (les orientations stratégiques, politiques et de financements offrent les conditions nécessaires et indispensables de production et transformation agro-sylvo pastorales, halieutiques et fauniques pour répondre aux besoins d'alimentation saine et nutritive, pour les générations actuelles et futures) : en notant une incohérence des textes sur le foncier, il a été proposé l'implication permanente de tous les acteurs concernés par la problématique du foncier. Aussi il est proposé l'application effective de la loi 038 sur le financement de la recherche en général et de la recherche Agricole en particulier ;
- c) au titre du sous thème 3 (les politiques nationales garantissent une accessibilité à une alimentation suffisante, diversifiée, saine et nutritive à toutes les populations, y compris les personnes vulnérables): la prise en compte de l'agro écologie (acteurs : Ministère en charge de l'agriculture et ses partenaires), le développement des transports et des infrastructures de stockage, le renforcement du contrôle pour garantir la qualité des produits constituent les principaux engagements des parties prenantes ;
- d) au titre du sous thème 4 (les politiques et dispositifs nationaux garantissent l'adoption de bonnes pratiques d'alimentation et de modes de vie sains par les consommateurs au Burkina Faso) : l'utilisation incontrôlée des pesticides doit être examinée pour une meilleure qualité des produits (acteurs : Direction de la protection des végétaux et du conditionnement) ; l'élaboration d'une stratégie sur la consommation des produits locaux pour renforcer la consommation des produits nationaux (Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale).

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

Au cours de la présente concertation, il n'y a pas été fait mention d'une divergence majeure au sein des groupes de discussions ni au cours des travaux en plénière. Les points soulevés ont le plus souvent fait l'objet de consensus après les discussions.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat